



Sauvons les fleurs et pollinisateurs sauvages !

Votre commune lance un Atlas de la Biodiversité Communale. Il s'agit d'un projet visant l'amélioration des connaissances naturalistes, mais aussi la sensibilisation des différents acteurs et la facilitation de la prise en compte de la biodiversité dans les décisions. Chacun peut devenir acteur dans ce projet. Durant les prochaines années, un inventaire va être mis en place par des naturalistes et différentes animations grand public vous permettront d'en apprendre plus sur ce projet, mais surtout sur la vie sauvage qui vous entoure.

Vous pouvez participer à cet atlas en notant les espèces présentes dans votre jardin ainsi que toutes celles que vous croisez au détour des rues de votre commune.

Ce mois-ci, intéressons-nous à un duo incontournable : les fleurs et pollinisateurs sauvages.

Les « fleurs sauvages locales » sont des espèces floristiques non introduites adaptées au sol et au climat et se développant de manière spontanée dans un lieu donné (à l'inverse des espèces plantées et cultivées). Ainsi les fleurs sauvages locales, de par leur lente évolution en parallèle avec les autres espèces d'un écosystème, constituent la base de la chaîne alimentaire de par leur production de nectar apprécié des insectes, mais aussi car les feuilles et tiges peuvent être consommées, par exemple par les chenilles de papillons. La flore locale et sauvage représente donc un maillon essentiel pour la biodiversité!

Cela est maintenant connu de tous : les populations d'insectes sont en déclin. Différentes causes sont identifiées : agriculture intensive, usage de pesticides, urbanisation, perte de diversité des paysages, ... La majorité des plantes se reproduisant grâce aux insectes, le déclin de ces derniers entraîne une potentialité de pollinisation affaiblie. Ainsi les plantes (mais aussi, les productions agricoles et vergers) présentent une capacité moindre à se reproduire.

chaîne et perturbe ainsi les maillons de la chaîne alimentaire (oiseaux, amphibiens, mammifères, reptiles, ...).

Pour permettre le maintien des populations de faune et flore, il vous est possible de semer une prairie fleurie d'espèces locales (les espèces horticoles présentant peu d'intérêt nutritif pour la faune), ou bien de laisser la flore spontanée s'exprimer et vous surprendre par l'attrait qu'elle présente pour les insectes. La traçabilité des végétaux locaux et sauvages peut être assurée par le label Végétal Local. Ainsi des pépiniéristes ou encore des associations proposent des semences d'herbacées, des jeunes plants, des arbres ou des godets herbacés provenant de votre région biogéographique. Un catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France est aussi disponible sur le site internet du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien. Ce dernier présente les statuts d'indigénat des espèces floristiques et permet donc de connaître les espèces locales.

Afin de permettre le cycle de vie complet des plantes et de la petite faune associée, vous pouvez opter pour une gestion plus écologique. Notamment avec la pratique d'une fauche/tonte annuelle (avec export des résidus de fauche/tonte).

Cela vous permettra sûrement d'effectuer de sympathiques observations naturalistes et de participer à la connaissance de votre commune !

Vous pourrez transmettre vos observations, de plantes sauvages, d'insectes et toute autre espèce, dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale mis en place sur votre commune à l'adresse mail dédiée : ABC@seme-id77.fr. En envoyant : la date de l'observation, espèces et nombre d'individus, le nom et le lieu (si possible l'adresse). Pour les plus audacieux directement sur la base de données naturalistes Géonature Île-de-France (https://geonature.arb-idf.fr/). Chacune des observations servira à améliorer les connaissances de votre commune !

Mégane Krouch

Conseillère Biodiversité et Sciences citoyennes

